

Rapport public Parcoursup session 2023

CREPS de Toulouse - Antenne de Foix - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS de Toulouse - Antenne de Foix - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous	Jury par défaut	Tous les candidats	6	264	14	17	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS APT nécessite une bonne condition physique et des capacités motrices moyennes mais très diverses (activités d'expression, sports collectifs, activités de plein air). Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention : nos conditions d'entrée en formation sont sélectives

« Les exigences préalables à l'entrée en formation (hors TEP) du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- * « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- * « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- * « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- * « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- * « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité.

- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).

Rappel : le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves de TEP

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BPJEPS APT nécessite une bonne condition physique et des capacités motrices très diversifiées. Les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier qui s'astreint à un suivi assidu des cours. La mise en situation professionnelle face à différents publics, intervient très tôt dans la formation : un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise.

Le titulaire du BPJEPS APT met en œuvre en autonomie et en sécurité les compétences suivantes :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté ;
- Contribuer au fonctionnement d'une structure ;
- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation ;
- Concevoir, conduire et évaluer une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage ;
- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ;
- Maîtriser et faire appliquer les règlements .
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux sont les suivantes :

- Résultats académiques (notes français et notes EPS)
- Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire (méthode de travail, capacité à l'oral et expression écrite)
- Savoir-être (autonomie, capacité d'organisation, capacité à s'investir et implication)
- Motivation, connaissance de la formation et cohérence du projet (maîtrise des exigences de la formation, cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation, connaissance des exigences de la formation : recherche d'une structure d'alternance)
- Engagement, activités et centre d'intérêt, réalisation péri et extra scolaires (pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation, engagement citoyen et associatif).

Les documents complémentaires (facultatifs) déposés par le candidat ont permis d'apprécier sa motivation, la cohérence de son projet, son expérience et son engagement dans le métier visé.

Les candidats ont été informés de ces modalités via la plateforme Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les principaux enseignements de la session et les conseils ou recommandations formulés aux candidats pour améliorer leur prise en compte

des attendus et des objectifs de la formation :

- Il est conseillé aux candidats de veiller à optimiser leur pratique en EPS durant l'année de terminale.

- Il est recommandé aux candidats de valoriser leur projet de formation, leurs expériences d'encadrement en lien avec le diplôme et le métier et

leur motivation et projet professionnel dans la "fiche avenir". Pour cela, il est vivement préconisé aux candidats de se renseigner sur les attendus

du métier visé et les contenus de la formation envisagée.

- Il leur est conseillé de déposer dans la rubrique "documents" d'éventuel(s) diplôme(s) obtenu(s) dans le champ de l'encadrement sportif,

d'éventuelles attestations d'expérience d'encadrement et de niveau de pratique.

De plus, il leur est conseillé de se rapprocher des organismes de formation proposant des préformations au diplôme visé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Capacité d'expression écrite et orale	Notes de français	Notes obtenues au bac de français	Complémentaire
	Pratique physique	Notes d'EPS	Bulletins de 1ère et terminale /Note obtenue au Bac /Résultats de la dernière classe fréquentée	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Qualités rédactionnelles	Fiche Avenir, curriculum vitae et lettre de motivation du dossier PARCOURSUP	Complémentaire
	Capacités à l'oral	Capacités à s'exprimer clairement, utiliser un vocabulaire varié et précis, argumenter ses réponses, construire ses réponses et répondre aux questions posées	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Très important
	Expression écrite	Capacité à respecter la syntaxe, à argumenter un projet de formation	Projet de formation motivé	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Capacité à structurer son propos écrit et oral	Fiche Avenir/Appréciation des professeurs sur le ou les derniers bulletins/entretien de sélection, curriculum vitae et lettre de motivation du dossier administratif du CREPS.	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication	Présentation des différentes motivations qui l'amènent à suivre cette formation.	Fiche Avenir, projet de formation motivé, entretien de sélection, curriculum vitae et lettre de motivation du dossier administratif du CREPS.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Recherche de structures de stage, connaissance du secteur d'emploi, métier et missions de l'éducateur sportif.	Projet de formation motivé, entretien de sélection, curriculum vitae et lettre de motivation du dossier administratif du CREPS.	Très important
	Connaissance des exigences de la formation : recherche d'une structure d'alternance	Recherche de structures de stage, connaissance du secteur d'emploi, métier et missions de l'éducateur sportif. Connaissance du dispositif de formation.	Entretien de sélection, curriculum vitae et lettre de motivation du dossier administratif du CREPS.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et /ou d'animation	Expériences vécues en lien avec le métier	Rubrique activités et centres d'intérêts, entretien de sélection, curriculum vitae et lettre de motivation du dossier administratif du CREPS.	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Engagement (citoyen, associatif)	Engagement citoyen et/ou associatif	Fiche Avenir, projet de formation motivé, rubrique activités et centres d'intérêts, entretien de sélection, curriculum vitae et lettre de motivation du dossier administratif du CREPS.	Complémentaire

Signature :

Muriel ROTH,

Directeur de l'établissement CREPS de Toulouse -
Antenne de Foix